

Votre Comité en 2025

Conseil d'Administration : décide des actions du Comité, de l'utilisation des fonds et se réunit 4 fois par an minimum. Il comprend un Président et 16 administrateurs tous bénévoles.

Bureau : Émanation du Conseil d'Administration, il met en œuvre ses décisions et se réunit une fois par mois.

Président : Jean-Louis JAYAT

Vice-Présidente : Maryvonne MURAT

Trésorière : Danielle GADAUD

Secrétaire Générale : Philippe EXPOSITO

Responsable mission APMP :

Dr Claude ROSENTHAL

Responsable mission Recherche :

Dr Laude VAYRE

Responsables mission IPD :

Martine FROIDEFOND

Responsable mission Communication

Christian FROIDEFOND

Assemblée générale : réunit tous les adhérents de la Ligue une fois par an. Ils approuvent le rapport moral et financier du Comité, affecte le résultat, élisent les administrateurs.

Commissaire aux comptes : audite et certifie les comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale.

Bénévoles : font vivre le Comité, assurent le contact avec les malades et les familles, animent les stands d'information, promotion des dépistages et manifestations, effectuent certaines tâches administratives pour soutenir les administrateurs et salariés

Salariés : Une équipe de 8 salariés pour assurer les missions sociales et faire fonctionner le comité.

Rappel : La Ligue Nationale Contre le Cancer créée en 1918, Fédération de 104 Comités départementaux c'est :

- ◆ L'association de lutte contre le cancer la plus présente dans des actions de proximité avec plus de 500 000 adhérents et 20 000 bénévoles.
- ◆ Le 1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer avec près de 39,2 millions d'euros investis en 2022.

Le Comité de la Corrèze a connu, en 2024, une nouvelle diminution du nombre de ses adhérents (-93), il passe à 3 416. Par ailleurs, on note une augmentation des dons due aux dons issues de la générosité du public sauf des legs ; une augmentation des produits « non liés à la générosité du public » et des subventions publiques. La totalité des actions pour les personnes malades et leurs proches sont en diminution sauf les soins de support et demeurent la mission prioritaire du comité qui veille à développer des services de proximité à leur intention. Le financement de la recherche est également en augmentation (Recherche interventionnelle Explo Santé notamment) ; les fonds attribués à la prévention restent stables. Dans le cadre de ses missions sociales en 2024, le comité de la Corrèze a développé et financé les actions suivantes :

Chercher pour guérir

Les subventions et les bourses destinées à la recherche se sont élevées à **181 924 €** dont 9 562 € de frais administratifs et de cotisation statutaire :

- 142 362 € aux programmes nationaux (équipes labellisées, recherche interventionnelle, bourses et projets de recherche contre les cancers des adolescents);
- 30 000 € aux programmes régionaux (Faculté de Médecine et de Pharmacie de Limoges).

Prévenir pour protéger

Information. Prévention. Dépistage—178 219 € : L'évolution des interventions en milieu scolaire et en entreprise :

- **En milieu scolaire** : Éducation par les pairs dans le cadre de la lutte contre les conduites addictives en 6ème et 5ème. Projet national expérimental EXPLO Santé poursuivi sur la Cité Éducative de Brive et le Territoire Éducatif Rural d'Argentat auprès d'une cohorte d'élèves suivis du CM1 à la 6ème avec pour objectif le développement des compétences psychosociales ; « Défi collectif » mené essentiellement dans les ALSH.
- **En entreprise** : Auprès des personnes en situation de fragilité sociale et d'handicap — Dans le cadre de Lig'Entreprises Engagées Contre le Cancer : promotion de la santé des salariés, actions d'information et de prévention, accompagnement des salariés malades en favorisant le retour à l'emploi.
- **Avec les institutionnels** : Dans la lutte contre le tabagisme (Espaces Sans Tabac) avec interventions « Explo Tabac ». Promotion des dépistages organisés : cancer du sein, colorectal et du col de l'utérus.

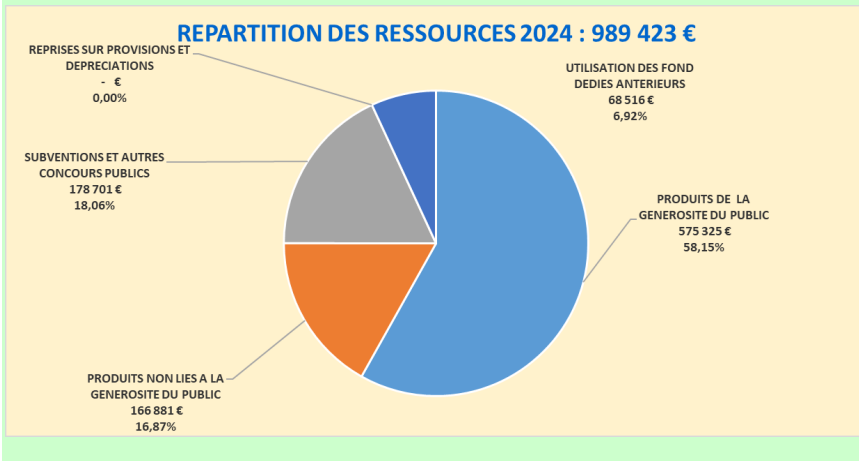
Accompagner pour aider

Dispositif d'Accompagnement des personnes malades et des proches : Le montant du budget consacré à cette action est de 295 979 €

En 2024, plus de 1 000 familles ont été accompagnées par le comité. Ils ont bénéficié des :

- **Soins de support individuels** : soutien psychologique, conseils diététiques, socio-esthétique, sophrologie, réflexologie, hypnose médicale, activités physiques et dermo-pigmentation (580 personnes)
- **Soins de support à domicile** : soutien psychologique, soins socio-esthétique, sophrologie et hypnose médicale (125 personnes)
- **Ateliers collectifs** : Aqua santé, soins esthétiques, « Cuisine plaisir » ; « Loisirs créatifs » ; « Art floral » ; « Atelier Peinture » (114 personnes)
- **Accompagnement social** : 83 patients suivis avec 32 visites à domicile ; 129 demandes financières pour 90 demandeurs et 46 647 € d'aides réglés
- **Coordination des soins** : 217 sollicitations ; 153 patients suivis avec 17 visites à domicile et 144 orientations vers les soins de support
- **Visites aux malades** : les bénévoles assurent les permanences à Brive au service d'oncologie-radiothérapie, à Tulle en ambulatoire et exceptionnellement à domicile.
- **1 appartement relais** à l'Espace Ligue Brive au profit des personnes malades et proches avec 116 nuitées pour 3 personnes malades et 13 proches.
- **Aidants** : Journée Nationale avec les portes ouvertes le 6 octobre et soutien au développement du projet porté par l'ADAPEI « Plateforme Territoriale pour les Aidants »
- **Subventions associations** : ASP Corrèze, Laryngectomisés, « La Chouette ».

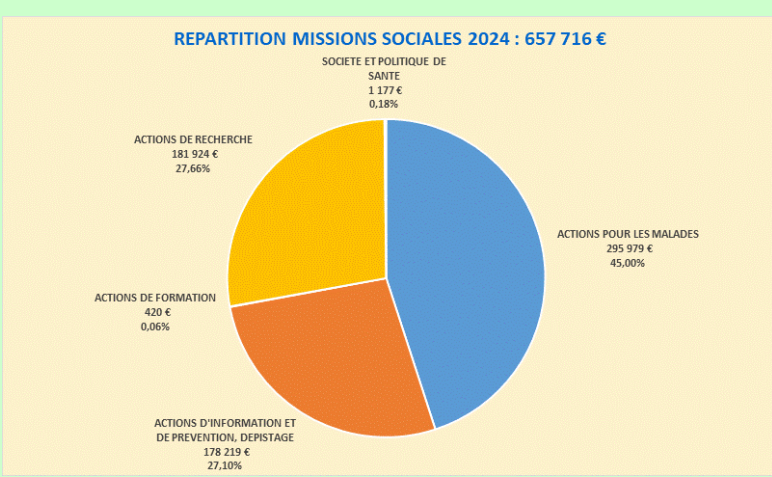
Les ressources du Comité en 2024 : Les ressources d'un montant de **989 423 €**, sont composées à **58 %** des produits de la générosité du public, **17%** de produits non liés à la générosité du public (dons d'autres associations, produits de parrainages des entreprises, transferts de charges),



18% de subventions et autres concours publics et **7 %** d'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Le Comité Départemental a encore bénéficié en 2024 d'un fort soutien de ses partenaires financiers : ARS, CONSEIL DEPARTEMENTAL, CARSAT, et MILDECA. Malgré une augmentation des subventions publiques, des manifestations (surtout durant le mois d'octobre 2024) et les partenariats avec les entreprises, elles n'ont pas permis de terminer l'année en excédent, de garantir l'équilibre budgétaire ni de préserver la stabilité du fond de réserves générales. Approuvés par le commissaire aux comptes, les comptes du Comité affichent un résultat déficitaire de 62 042 € venant diminuer le fond de réserve générale.

Les emplois du Comité en 2024 : Le total des fonds affectés aux missions sociales s'élève à **657 716 €** soit **69 %** des emplois hors engagements

à réaliser et hors report en fonds dédiés : 295 979 € - *Actions pour les personnes malades*; 181 924 € - *Subventions pour la recherche*; 178 219 € - *Actions d'information, de prévention et dépistages*; 1 177 € - *Actions de société et politique de santé*; 420 € - *Actions de formation*.
Frais de recherche de fonds s'élèvent à **134 846 €** soit **14 %** des dépenses (frais de marketing et l'organisation de manifestations).
Frais de fonctionnement (gestion du comité, communication, amortissements...) d'un montant de **150 368 €** représentent **16 %** des emplois.
Reports en fonds dédiés sont de **101 613 €** reportés sur l'année 2025 dont 47 165 € sur contribution du siège pour le projet Explo Santé, 41 363 € sur la subvention FLCA et 13 085 € sur la subvention ARS pour les soins de support poste cancer.



Mot du Président

L'année 2024 a été marquée par un contexte géopolitique, de politique intérieure, économique et sanitaire en constante évolution et en proie à de nombreuses incertitudes. Le quotidien des Français en a été plus ou moins influencé ainsi que l'action de la Ligue contre le cancer. En dépit de multiples incertitudes et du fort risque inflationniste, nos ressources ont augmenté de plus de 60 000 euros, les corréziennes et les corréziens ont fait mentir tous nos pronostics. Qu'ils en soient ici vivement et chaleureusement remerciés ! Une nouvelle fois, l'accompagnement des malades et de leurs proches a constitué notre préoccupation majeure. Ainsi, votre comité s'est attaché à poursuivre le déploiement d'Unités Mobiles Territoriales de Soins Oncologiques de Support sur chaque agglomération ou communauté de communes de notre département. Des **unités** où se retrouvent tous les intervenants professionnels, **mobiles** car elles sont dotées de la possibilité d'intervenir au domicile du malade, **territoriales** car en capacité de se projeter en tout point du territoire communautaire. Accompagner les malades, c'est aussi leur offrir un environnement serein, agréable. Avec le déploiement de notre projet « Au fil de la Ligue », c'est un ensemble d'équipements et toute une ligne de mobilier pour mieux accueillir les malades et leurs proches, leur prodiguer un accompagnement de qualité dans un environnement accueillant, dispenser les soins oncologiques de support dans des lieux fonctionnels, bien équipés et propices à des échanges de qualité.

Dans le même temps, la prévention a occupé une place importante dans notre activité : prévention en milieu scolaire, réflexion avec les élus sur les environnements favorables à la santé, prévention en entreprises et auprès des publics en situation de fragilité ou de handicap, promotion des dépistages, information au plus près sur les dépistages organisés et les accompagnements en soins de support de La Ligue... Plus que jamais, notre engagement doit s'adapter aux nouveaux enjeux afin de développer un soutien efficace et solidaire et d'apporter des réponses concrètes aux besoins des patients et de leurs proches.

Nos comptes détaillés 2024 arrêtés par notre Conseil d'Administration ont été présentés et mis à l'approbation lors de notre Assemblée générale de 11 avril 2025. Ils sont disponibles au siège du Comité sur simple demande et publiés sur le site du Journal officiel www.journal-officiel.gouv.fr (Décret 2009-540 du 14 mai 2009). Il en sera de même pour l'année 2025.

Notre association est soumise aux contrôles de la Cour des Comptes en tant qu'organisme faisant appel à la générosité du public. Elle est agréée par le Comité de la Charte. Il s'assure du respect du code de bonne conduite que la Ligue contre le cancer s'est engagée à respecter pour la collecte de fonds et la transparence de la gestion.



Ligue contre le cancer
 Comité de la Corrèze
 29, quai Gabriel Péri - 19000 TULLE
 05.55.20.94.52
 cd19@ligue-cancer.net